

Comme je parle de choses qui se sont passées en juin, juillet et août de l'an dernier, je ne critique manifestement pas le gouvernement actuel. Je pense toutefois que nous devons tirer cette question au clair. Nous devons dire à l'EACL que son travail consiste à tâcher d'accroître nos exportations, ce qui devrait créer des emplois au Canada. C'est un domaine où nous avons acquis des connaissances spécialisées. C'est un domaine qui fournit de l'emploi dans une technologie de pointe, emploi qui profite au Canada. A mon sens, aucun obstacle ne devrait empêcher cette société de négocier avec un pays, quel qu'il soit, à moins que nous n'établissions à l'avance les normes auxquelles ce pays devrait se plier. Je dirais alors que nous éliminerions ainsi probablement les deux tiers de tous les pays du monde.

J'espère m'être bien fait comprendre. Je n'ai pas l'intention de pousser cette motion jusqu'à sa conclusion logique, mais je demande instamment au gouvernement actuel de ne pas adopter les mêmes modalités que le gouvernement précédent et de ne pas intervenir indirectement dans la libre exploitation d'une société de la Couronne qui, d'après sa constitution, ne devrait subir aucune ingérence de la part du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec attention la déclaration du député. J'ai relevé que plusieurs questions qu'il a évoquées seront étudiées dans le cadre du réexamen du dossier nucléaire entrepris par le gouvernement. Je puis lui assurer que nous tiendrons compte de ses observations lorsque nous chercherons les moyens d'améliorer encore pour l'avenir la promotion et le développement de l'industrie nucléaire au Canada.

Mais avant d'examiner les perspectives qui s'ouvrent à l'EACL et au secteur privé dans ce domaine important de notre industrie de pointe, il serait bon je pense de dire un mot de la façon dont l'industrie nucléaire s'est développée au Canada.

Les députés se souviennent que l'Énergie atomique du Canada Limitée et notre actuelle industrie nucléaire sont nées des programmes militaires lancés au cours de la Seconde Guerre mondiale. Depuis les tout débuts de la recherche atomique au Canada, les travaux de recherche et développement concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire ont été financés par des crédits fédéraux.

En 1952, la société de la Couronne EACL a été constituée et a reçu les actifs du programme de recherches du temps de guerre de Chalk River, ainsi que ceux de la division des produits industriels d'Eldorado Mining Ltd. Dotée au départ d'un personnel de 1,300 personnes, l'EACL en compte aujourd'hui près de 8,000. Elle possède de grandes installations à Chalk River en Ontario, des laboratoires nucléaires à Whiteshell au Manitoba, des bureaux d'études de conception, de réalisation et de développement près de Toronto, et poursuit de florissantes activités dans le domaine des radio-isotopes à utilisations industrielles à Ottawa.

● (1720)

De plus, l'EACL a des usines de production d'eau lourde à Glace Bay et à Port Hawkesbury, en Nouvelle-Écosse, et une usine d'eau lourde partiellement construite à Laprade au Québec, ainsi que son siège social à Ottawa. Aujourd'hui, l'industrie nucléaire canadienne emploie directement quelque

Vente de réacteurs Candu

30,000 personnes. En outre, on estime qu'elle fournit indirectement du travail à 50,000 autres personnes.

La majorité des emplois se rattachant directement à l'industrie nucléaire canadienne sont très spécialisés. Dans le secteur de la fabrication nucléaire, par exemple, le niveau des emplois professionnels et techniques est environ quatre fois supérieur à la moyenne du secteur de la fabrication au Canada et deux fois supérieur à la moyenne de l'industrie des produits électriques. L'EACL est devenu le pivot de cette industrie en fournissant, d'une part, les connaissances techniques spécialisées cohérentes et, d'autre part, les débouchés pour la vente et l'exportation des systèmes d'énergie nucléaire sous diverses formes.

D'autres structures industrielles ont été envisagées de temps à autre et sont encore étudiées. L'exportation d'une seule centrale de 600 mégawatts peut représenter pour le Canada la vente de 300 millions de dollars de biens et services. Les installations et les infrastructures complémentaires offrent souvent d'autres possibilités pour l'industrie canadienne.

C'est peut-être en Ontario que les résultats tangibles des efforts de l'EACL sont les plus visibles. Sachant que ses ressources hydro-électriques étaient déjà presque entièrement exploitées, que ses ressources fossiles étaient limitées et que son réseau de distribution était assez important, l'Ontario n'a pas perdu de temps à se doter d'un programme nucléaire. En 1978, l'Ontario a tiré 30 p. 100 de son électricité de centrales nucléaires. Les centrales en service peuvent produire environ 5500 mégawatts et celles qui sont en construction pourront produire 8500 mégawatts de plus. Le Québec peut produire 250 mégawatts et les travaux de construction en cours lui permettront de produire 600 mégawatts supplémentaires. Le Nouveau-Brunswick, comme les députés de cette province le savent, a maintenant une centrale de 600 mégawatts en construction à Lepreau.

On se rend compte du succès technique du réacteur Candu quand on compare la capacité totale officielle de toutes les centrales nucléaires du monde occidental. En 1978, les centrales de l'Hydro Ontario occupaient cinq des 12 premières places. Si l'on tient compte de leur durée d'existence, ces mêmes centrales occupent cinq des sept premières places. L'électricité produite par la centrale nucléaire de Pickering coûte environ deux fois moins que celle produite par la centrale contemporaine de Lambton, de dimension comparable, alimentée au charbon; elle permet en outre de réaliser des économies importantes en devises.

Il a été prouvé que le réacteur Candu était une source d'énergie électrique fiable, sûre et économique. Dernièrement, sa valeur a été confirmée par la Commission d'enquête Bayda en Saskatchewan, par la Commission d'enquête Porter sur la planification de l'électricité en Ontario, et par le comité spécial sur l'énergie de la législature ontarienne.

Un physicien nucléaire américain et prix Nobel, M. Hans Bethe, considère le réacteur Candu comme une merveille technique et vante sa parfaite fiabilité. Le service de recherches de l'Université Sussex, en Grande-Bretagne, après avoir passé en revue l'ensemble des centrales nucléaires du monde, a classé au premier rang le système d'eau lourde du Candu et en a recommandé l'adoption en Grande-Bretagne. Par ailleurs, à la suite des remous provoqués par le générateur de Three Mile Island aux États-Unis, Le Tennessee Institute for Energy Analysis a suggéré que les États-unis profitent du ralentisse-